

Monsieur le procureur de la République

Mon général, comsup

Mon général, comgend

Madame la directrice adjointe de la DTPN

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service,

Mesdames et messieurs les membres des différentes forces et acteurs de la sécurité présents ici en cette fin de matinée,

Je vous remercie d'avoir accepté cette invitation dans un format inédit qui vise à rassembler l'ensemble des acteurs de la sécurité des Calédoniens et de tous ceux qui viennent à séjourner en Nouvelle Calédonie. Je vous en remercie d'autant plus que les obsèques de M Vendegou jeudi dernier ont conduit à décaler la date initialement prévue.

J'ai souhaité que l'on puisse rassembler très largement au-delà des considérations de compétences ou d'appartenance car vous vivez quotidiennement la proximité et la coopération entre tous les acteurs de la sécurité qu'elle soit publique ou civile, qu'elle s'exerce à terre ou sur mer. Je veux saluer également les autorités judiciaires, dont le rôle est évidemment également essentiel, dont je ne peux que saluer la qualité de la relation que nous entretenons dans le respect naturellement des compétences des uns et des autres et de l'indépendance de la Justice.

Je voudrais naturellement commencer par vous présenter mes vœux, à vous et aux services ou structures auxquels vous appartenez. Je vous souhaite plein succès dans vos missions en 2020 et forme pour chacune et chacun des souhaits d'épanouissement professionnel et de réussite pour ceux qui tentent des concours ou envisagent des mobilités. J'y associe naturellement des vœux pour votre vie personnelle et familiale. Vos métiers, vos engagements sont prenants et ne supportent pas de s'y engager à moitié ! Alors bien souvent c'est le temps passé avec ses proches avec sa famille qui en subit les conséquences. Nous savons aussi tous ici combien le soutien des proches ou de la famille est important dans les missions qui sont les vôtres. Alors j'associe vos proches à ces vœux et je les remercie pour l'engagement qu'ils portent auprès de vous et de vos collègues.

Nous pensons en cet instant à Bertrand PIMÉ , sapeur-pompier calédonien mort au feu il y a un peu plus d'un an, nous pensons à celles et ceux qui ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions et avec l'ensemble des responsables qui m'entourent, nous les assurons de notre soutien. Ils témoignent, avec vous tous, que l'engagement pour la sécurité de nos concitoyens comporte des risques et n'est pas un engagement anodin ou un métier comme un autre, on l'oublie parfois.

Nous le savons tous, la demande de sécurité est forte dans notre société, c'est vrai ici aussi en Calédonie et pas simplement dans le domaine de la lutte contre la délinquance.

Nos concitoyens acceptent de moins en moins l'idée de fatalité et demandent aussi des résultats dans le domaine des secours ! La protection de notre environnement et de la biodiversité remet aussi en question, on le voit bien, l'acceptation qui pouvait exister devant les feux de brousse chaque année. Mais c'est naturellement dans le domaine de la sécurité publique que la demande est forte notamment pour lutter contre la délinquance du quotidien et les incivilités qui polluent le quotidien. Et puis il y a les prises de conscience autour de ces phénomènes où la Calédonie est malheureusement en haut du podium des statistiques : les violences contre les femmes, la mortalité sur la route, qui impliquent une action résolue, de prévention bien entendu mais aussi de sanction.

L'année 2019 a été marquée par un engagement renouvelé de l'ensemble des forces de sécurité.

C'est naturellement le cas des policiers et des gendarmes ainsi que des policiers municipaux là où ils existent.

Les chiffres sont parus sur le site de l'observatoire statistique du Ministère de l'Intérieur. Les atteintes aux biens sont stables d'une année sur l'autre avec quelques variations au sein de cet agrégat : 22% de baisse de vols de véhicules, mais une hausse importante des cambriolages dans les locaux professionnels, et une augmentation des destructions et dégradations dont les médias rendent régulièrement compte au travers des caillassages des bus ou encore des dégradations commises à l'encontre de locaux scolaires.

L'atteinte à la propriété privée est insupportable pour ceux qui en sont victimes et crée bien souvent des traumatismes chez les victimes dont l'intimité, en quelque sorte, a été violée. Quand il s'agit de biens publics ou qui concourent à

un service public, c'est toute la collectivité qui est touchée, ainsi que le contribuable ou l'utilisateur qui devra financer les réparations !

Si on rapporte les chiffres à la moyenne nationale pour 1000 habitants, on a 15% de plus pour l'ensemble mais 75% de plus pour les dégradations ! Comment expliquer cela ?

S'agissant des atteintes à l'intégrité physique, on note une hausse limitée de 6% d'une année sur l'autre. Ce sont Les violences non crapuleuses et intra familiales - dont les femmes sont très majoritairement les victimes - qui restent à un niveau très élevé, supérieur du double au taux national rapporté à 1000 habitants. Pour les violences dites crapuleuses, le taux est en revanche inférieur de presque la moitié.

Au travers de ce chiffre, on retrouve les conséquences directes de la consommation d'alcool et de stupéfiants qui sont bien souvent à l'origine du passage à l'acte et imposent de travailler pas simplement sur la réponse en terme de répression, vous le savez bien, mais bien plus en amont sur le fonctionnement de notre société, sur ses valeurs et sur la prévention.

Dans le même temps le travail d'investigation a conduit à des taux très élevés d'élucidation, nettement supérieurs aux chiffres nationaux. On atteint presque 80% pour les atteintes aux personnes. Le nombre des mises en cause a progressé de 23% l'année dernière pour les atteintes aux biens. J'y vois là le résultat du travail de proximité et de contact qui est au cœur des réformes mises en place au travers de la police de sécurité du quotidien qui s'applique en Nouvelle Calédonie comme ailleurs. Il s'est traduit vous le savez par la mise en place de trois brigades de proximité dédiées à plusieurs secteurs sur Nouméa ainsi que par le déploiement de nouvelles unités en zone gendarmerie comme la brigade de recherches de Koné par exemple. Il se traduit par un renforcement des liens avec les polices municipales dont la connaissance du terrain est précieuse. Il se traduit aussi par un renouvellement des liens avec nos concitoyens au travers du développement des secteurs d'engagement citoyen ou de nouveaux délégués à la cohésion police-population.

L'engagement constant des policiers et des gendarmes peut aussi conduire à la prise à partie des fonctionnaires ou des militaires. Si le chiffre global reste stable, en revanche on constate une hausse marquée des agressions en quantité, 30%, et en gravité puisque le nombre de blessés, heureusement limité, a progressé de 50%, contre les policiers sur Nouméa. Cette tendance est

évidemment préoccupante et inacceptable. Nous surveillons aussi avec attention les agressions contre les personnels de l'administration pénitentiaire qui ne sont pas non plus acceptables.

Comme sont inacceptables les violences contre les sapeurs pompiers qui interviennent pour porter secours et dont la prise à partie est incompréhensible sauf à imputer les faits à de la bêtise ou encore une fois à une alcoolisation excessive comme cela a été le cas au Mont-Dore il y a quelques jours. Je veux donc saluer l'engagement quotidien des sapeurs pompiers et leur redire le souci qui est le mien et celui des services de l'Etat que la coordination des interventions soit parfaite et que vous puissiez intervenir en sécurité. Nous allons y retravailler avec le gouvernement de NC et les communes concernées. J'ai par ailleurs attribué ce matin la médaille pour acte de courage et de dévouement aux deux sapeurs pompiers blessés au Mont Dore compte tenu des circonstances de l'intervention en question.

Comment ne pas saluer par ailleurs l'engagement des sapeurs pompiers partout en Nouvelle Calédonie pour assurer la protection des personnes, des biens et de notre environnement. L'ancien directeur général de la sécurité civile française que je suis n'a pu qu'être admiratif devant la résilience des pompiers lors de la saison feu de forêt qui s'achève, avec des moyens souvent extrêmement limités et tout en continuant d'assurer les interventions du quotidien. Les services de l'Etat sont intervenus en soutien autant que possible, gendarmes bien entendu dans les coupures d'axe, la mise en sécurité des riverains ou les reconnaissances aériennes, mais aussi forces armées et je veux vous remercier mon général pour le concours de vos moyens lorsqu'ils ont été sollicités. On peut hélas craindre que ces saisons catastrophiques se renouvellent avec le changement climatique.

Enfin je veux aussi associer à ces remerciements, les acteurs du secours en mer auxquels nous avons rendu hommage hier à Boulouparis en inaugurant la 5<sup>e</sup> station de la SNSM, et les professionnels de santé qui sont engagés dans les opérations de secours avec bien souvent le concours des FANC pour des Evasan.

Dans la plupart des interventions, on retrouve la nécessité absolue de l'entraînement et des exercices pour être prêt quand survient l'urgence ou la nécessité de réagir. On retrouve aussi la nécessité de coopérer entre services ou institutions avec comme unique souci celui de la victime et indépendamment des considérations de compétences juridiques ou de

services. Je dois dire que je constate l'excellence de la coopération ici entre tous les acteurs qu'ils soient civils ou militaires et c'est aussi un des points qui remonte des concertations en cours dans le cadre des assises de la sécurité intérieure dont la restitution sera faite auprès du gouvernement dans les jours qui viennent! De toutes les façons personne ne comprend ni n'accepte que des bisbilles entre services viennent mettre à mal la réussite d'une enquête ou d'une intervention. Encore une fois de ce point de vue je constate la qualité des relations notamment entre policiers et gendarmes et je remercie le comgend d'épauler la police quand c'est nécessaire avec des moyens mobiles.

Nous avons la chance ici de ne pas être confrontés à certains phénomènes rencontrés ailleurs sur le territoire national : terrorisme, radicalisation, réseaux de trafiquants, violences urbaines organisées. Souhaitons que cela dure ! On peut donc pour 2020 se concentrer sur la sécurité du quotidien et sur la préparation de l'échéance référendaire du 6 septembre.

Celle-ci demandera encore que l'ensemble des forces de sécurité s'engage pour en assurer un déroulement serein permettant l'expression démocratique des citoyens calédoniens en toute liberté de choix et de conscience puis d'assurer le calme quel que soit le résultat. Des moyens significatifs seront de nouveau déployés en renfort et je remercie également par avance les FANC pour leur concours.

S'agissant des missions qui occupent toute l'année, quelles orientations ?

- Poursuivre le développement du partenariat de sécurité avec tous les acteurs de celle-ci. Forces de l'ordre bien entendu, policiers municipaux, opérateurs de transport comme nous l'avons formalisé récemment avec le SMTU, acteurs de la sécurité privée sous l'égide du CNAPS, mais aussi associations et bailleurs sociaux qui peuvent encore amplifier leur action.
- Poursuivre aussi l'effort d'implication de nos concitoyens dans la prise en compte de leur propre sécurité :
  - Par le développement des initiatives d'engagement citoyen
  - Par la diffusion de messages de prévention sur les comportements à risque, les mesures de précaution ou de bon sens parfois, le développement du SNU pourra y aider aussi

- Par de nouvelles propositions d'engagements faites aux plus jeunes comme les cadets de la gendarmerie, ceux de la sécurité civile, les élèves pairs, sans oublier la possibilité d'être acteurs du secours à la Croix-Rouge, etc.
- Bien entendu poursuivre et amplifier partout où cela est possible la présence sur le terrain pour dissuader autant qu'il est possible, interpeller quand c'est nécessaire, maintenir l'ordre le cas échéant. Cette demande de présence, c'est ce qui remonte très majoritairement des consultations en cours pour les Assises de la sécurité intérieure.
- Montrer notre détermination sur des thématiques anciennes comme la sécurité routière où l'engagement des forces de l'ordre va se poursuivre, mais où nous savons tous qu'il ne suffira pas sans une action résolue de l'ensemble des pouvoirs publics et une prise de conscience des enjeux. Le premier mort de l'année sur nos routes ne portait hélas pas de ceinture comme 80% des morts sur nos routes...
- Investir aussi des champs nouveaux comme la lutte contre la fraude. Avec le président Santa et le procureur, nous avons installé le COTAF fin 2019. Il doit favoriser la mobilisation croisée de l'ensemble des services qu'ils soient administratifs ou actifs et sans considération là encore de compétences juridiques pour lutter contre toutes les formes de fraudes aux deniers publics. Celles-ci ne sont pas anodines. Elles entretiennent l'idée qu'on peut essayer de « jouer » avec les règles du moment qu'on n'est pas pris, on insécurise les travailleurs non-déclarés, et finalement on contribue à déliter un peu le lien social et le consentement à l'impôt de tous ceux qui sont réglés ! On aura besoin des douaniers, des fiscaux, des organismes de protection sociale dans cette lutte aux côtés des services de police et de gendarmerie. Les premières opérations sous coordination COTAF ont eu lieu, elles se renouvellent régulièrement et c'est bien comme cela.
- Lutter contre la culture et l'usage des stupéfiants qui restent très présents notamment le cannabis. Plusieurs saisines faites depuis le début de l'année pour des quantités qui deviennent plus importantes montrent la nécessité d'être vigilant sur ce point.

- Communiquer sur les actions conduites et les résultats obtenus, bien entendu dans le respect du secret des enquêtes et sous le contrôle du parquet le cas échéant mais pour montrer de manière rapide et régulière ce qui est fait, les affaires qui réussissent et incarner l'idée que force reste le plus souvent à la loi !

Dans l'ensemble de ces missions, ceux qui incarnent le respect de la loi, policiers nationaux et municipaux, douaniers, gendarmes, etc. doivent évidemment être exemplaires dans le respect de la déontologie et dans l'usage raisonné de la force dont ils sont les seuls détenteurs légitimes. C'est aussi cela qui fonde le lien de confiance très fort avec les populations dont chacun connaît ici l'existence en Nouvelle Calédonie.

A ceux qui sont chargés d'une mission d'accueil du public et de recueil des plaintes, s'ajoute une exigence de bienveillance dans l'exercice de cette mission, pas toujours facile il est vrai. C'est particulièrement le cas dans le cadre des violences faites aux femmes qui doivent sentir en venant porter plainte ou signaler des faits qu'elles sont écoutées et entendues avec attention, respect et j'insiste sur ce terme bienveillance. Un plan d'amélioration de l'accueil sera d'ailleurs examiné le mois prochain en état major de sécurité.

Enfin je suis persuadé que l'on peut encore valoriser nos savoirs faire dans notre environnement régional océanien. Aux actions de formation déjà conduites par la délégation régionale à la formation de la Police nationale, aux partenariats déjà anciens entre forces armées de la région, et qui vont encore être testés par Croix du sud dans quelques mois, en matière d'assistance humanitaire, peuvent sans doute s'ajouter d'autres propositions dans de nouveaux domaines notamment en matière de protection civile et nous y travaillons en lien avec la DGSCGR de la NC et avec notre réseau diplomatique.

Voilà en tout cas de beaux sujets pour 2020.

Dans le respect des compétences de l'Etat ici, je veux en tout cas vous dire mon soutien, mon écoute et ma confiance, celles des commissaires délégués et de l'équipe ici, dans l'exercice des missions qui sont les vôtres au service de nos concitoyens que vous soyez professionnels, réservistes, volontaires ou bénévoles. Je veux aussi vous dire mon attention à ce que cet engagement soit

reconnu ne serait ce qu'au travers des distinctions où la NC se signale encore trop peu.

Quel que soit votre statut ou votre tenue, vous incarnez le visage protecteur de la puissance publique, vous incarnez aussi le visage de la République, qui ne se résume pas à l'Etat, dans toute sa diversité et dans la multiplicité des engagements ! Une République qui protège et qui assure dans les faits la mise en œuvre du principe selon lequel la sécurité est la première de nos libertés.

Alors très belle année 2020 à toutes et à tous et plein succès dans vos missions !